

Date de dépôt: 8 avril 2009

Pétition

pour un giratoire au croisement des routes du Mandement, de Maison Rouge et de Charny

Mesdames et
Messieurs les députés,

Situé sur la commune de Satigny, le carrefour route du Mandement (cantonale), route de Maison Rouge (communale) et route de Charny (communale) présente un réel danger pour les utilisateurs de ces axes.

La route du Mandement relie certaines communes françaises du pays de Gex ainsi que les communes de Dardagny et Russin aux pénétrantes du centre ville. Elle est limitée à 80km/h. La route de Maison Rouge dessert le village de Peissy, deux campings (dont un public) ainsi que les bords de la rivière Allondon (très fréquentée par beau temps).

La route de Charny amène à quelques habitations, une entreprise viticole ainsi qu'à l'accès d'un certain nombre de parcelles agricoles.

La vitesse et la fréquentation de la route du Mandement, alliées à une mauvaise visibilité au débouché route de Maison Rouge, ont malheureusement causé de multiples accidents et l'on déplore déjà trois décès, dont une jeune fille à vélo.

En terme de mobilité douce, il faut une certaine dose de bravoure pour oser s'élancer sur ce carrefour ! A ce sujet, il nous paraîtrait important de coupler l'analyse de dangerosité de ce croisement avec la prolongation de la piste cyclable en direction de Russin. A notre connaissance, cette réalisation est programmée au niveau cantonal mais non décidée.

Les autorités de la commune de Satigny ont mis en évidence ce « point noir » dans le cadre de l'élaboration du plan directeur cantonal.

Les signataires sont à votre disposition pour des précisions orales.

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions de prendre en considération notre demande.

Veillez recevoir, Mesdames et Messieurs les députés, nos meilleures salutations.

N.B. : 100 signatures
M. Jean-Pierre Pellegrin
Président de la Société
collective de Peissy
Route de Peissy 48
1242 Satigny